



Descriptif de module 3302

Domaine : Santé

Filière : Technique en Radiologie Médicale

1. Intitulé du module : Pratique collaborative intra et interprofessionnelle 3

2024-2025

Code : S.RM.SO370.3302.F.22

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module de base

Type : Module principal

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre d'automne
- Semestre de printemps
- Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 3

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation : conformément au règlement HESAV

3. Prérequis

Avoir validé le module

Avoir suivi le module Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Pas de prérequis

Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6 Ab7

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences Bb1 Bb2 Bb3

C. Rôle de Collaboratrice·eur : Compétences Cb1 Cb2 Cb3

D. Rôle de Leader : Compétences Db1 Db2 Db3

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur : Compétences Fb1 Fb2 Fb3 Fb4 Fb5

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences Gb1 Gb2 Gb3

Objectifs généraux d'apprentissage

- Promouvoir un partenariat avec les patient·es et leurs proches ;
- Apprendre à identifier les ressources, les forces et les faiblesses des équipes intra et interprofessionnelles ;
- Exercer des outils de communication, de transmission d'informations structurées et de gestion de dynamique de groupe ;
- Mettre en pratique les bases théoriques de gestion de conflit en situation authentique ;
- Promouvoir un leadership collaboratif
- Mettre en place une pratique collaborative innovante au travers d'outils performants et adaptés.

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- Communication, accueil, modèles de collaboration, modèles de soins centrés sur la personne ;
- Dynamique de groupe, rôles et responsabilité, autonomie ;
- Gestion de conflits ;
- Leadership collaboratif.

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Modalité digitale | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : Vignettes cliniques, poster | |

6. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossier moodle | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Production écrite en complément, en inter filière de préférence et à défaut individuelle (si non validé) | | |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisés dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

- | | | |
|--------------------|--|---|
| Remédiation | <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation |
| | <input type="checkbox"/> Examen complémentaire | <input checked="" type="checkbox"/> Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

Le module est évalué dans la semaine EIP.

9. Bibliographie principale

A se référer à chaque support de cours

10. Enseignant.e.s

Team EIP, Olivia Sautier

Responsable de module : Olivia Sautier

Descriptif validé le 30.08.2024, **par** Laurence Flaction